

La CCRa posé le premier rondin de son bâtiment 100 % bois

Un des tout premiers bâtiments en France certifié norme européenne Peqa (Performance énergétique et qualités associées), sortira de terre, rue Albert-Camus, en février 2012.

La CCR -Compagnie des contractants régionaux-, filiale du groupe GSE, est à l'origine d'un projet innovant qui devrait sortir de terre à Bron en février prochain. Il s'agira alors de l'un des tout premiers en France. Ce bâtiment dernière génération constitue aussi un modèle pour d'éventuels clients.

«Ce type de construction durable ne représente aucun surcoût pour les acheteurs», souligne Christophe Dubail, directeur du réseau national de la CCR.

Il se veut moderne, performant, tout en étant respectueux de l'environnement.

«Le concept Cécodia que nous avons créé privilégie la lumière naturelle et optimise les économies d'énergie système d'éclairage basse consommation, traitement de l'air et de la température, etc.», précise-t-il. Cette structure Cécodia, 100 % bois, BBC et RT 2012 (réglementation thermique obligatoire) de 1185 m² se compose de deux niveaux.

Le rez-de-chaussée, soit 400 m², accueillera le siège social du groupe GSE et sa filiale CCR.

L'espace restant est quant à lui proposé à la location pour des entreprises locales. Experte en matière d'ingénierie de la construction, la CCR fait logiquement partie des précurseurs sur ce créneau.

Elle accompagne les PME-PMI dans leurs projets de construction ou de rénovation de bâtiments tertiaires, industriels, logistiques ou encore de commerces.

Implantée sur le territoire brondillant depuis plus de sept ans dans des locaux exigus, cette antenne régionale quitte le parc du Chêne pour s'installer à quelques mètres.

«C'est un choix stratégique.

L'Est lyonnais est très dynamique en matière de développement tertiaire et industriel.

Et la ville de Bron, bien desservie, reliée à l'A43, disposant d'un aéroport et du tramway, s'est présentée comme un secteur d'implantation idéal», explique Patrice Louvet, directeur de Régions Centre-Est. Une initiative innovante de bon augure.

En effet, une nouvelle réglementation thermique pour les bâtiments du secteur tertiaire va entrer en vigueur

dans quelques semaines.

«Nous sommes déjà conformes et nous disposons même d'une petite longueur d'avance», se félicite Christophe Dubail.